

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour parution et diffusion immédiate

Rimouski, 8 mai 2017- La consultation sur l'avenir de la Cathédrale de Rimouski basée sur le thème de l'acceptabilité sociale des usages et des projets, est en cours depuis le 25 avril 2017. **La première phase** de la consultation, soit un sondage téléphonique de la firme Léger, est complétée depuis **le 3 mai**. Le taux élevé de répondants a permis de terminer cette collecte très rapidement. Les résultats sont actuellement sous analyse par Léger et ils seront transmis avec le rapport final de la consultation.

La deuxième phase de la consultation consiste en un appel de mémoires. Les citoyens et organismes sont invités à présenter un mémoire public portant sur le thème de l'acceptabilité sociale des usages et des projets liés à l'avenir de la cathédrale de Rimouski.

Les citoyens et organismes intéressés sont invités à consulter l'appel de mémoire afin de prendre connaissance des règles relatives à la rédaction, au dépôt et à la diffusion des mémoires. Pour consulter les modalités de l'appel de mémoire : **<http://www.diocesarimouski.com/consultation/index.html>**

Une séance d'audiences publiques aura lieu **le 3 juin 2017 à 9h00** à la Coudée du Cégep de Rimouski. M. Kurt Vignola agira à titre de commissaire et recevra les mémoires. Les citoyens et organismes auront 10 minutes pour présenter leur mémoire.

L'appel de mémoire vise toutes les personnes et les organismes intéressés par la question de la cathédrale. Les mémoires peuvent provenir autant du diocèse de Rimouski que de l'extérieur de ce territoire.

-0-

Source : Kurt Vignola
consultationcathedrale@gmail.com